



Communiqué de presse
29 octobre 2009

LES FRANÇAIS, LES ASSOCIATIONS ET LA CRISE¹

Sondage exclusif CSA / CHORUM/ CREDIT COOPERATIF / MAIF
présenté le 5 Novembre 2009 lors du Forum national des associations et fondations par Roland Cayrol

C'est aux Associations que les Français font d'abord confiance pour lutter contre les difficultés provoquées par la crise

Les Français, conscients de l'efficacité des associations, les reconnaissent comme acteurs majeurs de la vie économique et sociale, en particulier pour leur capacité d'emploi et tout particulièrement en raison de leur caractère non délocalisable. Ils estiment qu'elles ont besoin de plus de moyens pour fonctionner (notamment de financements publics) et qu'elles doivent figurer parmi les secteurs stratégiques que soutiendra le grand emprunt national.

68 % des Français considèrent même les associations comme l'acteur le plus efficace pour agir contre les difficultés provoquées par la crise. Ils les placent juste devant les citoyens eux-mêmes (65 %), et très loin devant les autres acteurs, notamment les Pouvoirs publics.

Les associations et les collectivités sont reconnues comme les 2 premiers acteurs du développement économique et social des territoires par 60 % des Français

Les associations sont identifiées comme de véritables acteurs économiques, en 2e position comme acteur du développement économique et social des régions pour 60 % des Français, juste après les collectivités locales (63 %) et loin devant les autres acteurs dont l'Etat (35 %).

64% des Français estiment que les associations jouent au niveau local un rôle important dans le maintien des activités économiques et 61 % dans le développement des emplois.

44 % des Français souhaitent que le poids des associations dans l'économie augmente encore ou qu'au moins il se maintienne (39%), ils sont très peu nombreux (12%) à souhaiter voir les associations jouer un rôle moindre.

Les associations sont d'abord très largement reconnues comme acteur social (81 % des Français)

La perception de leur rôle comme acteur social est encore plus importante puisque 81 % des Français estiment qu'elles jouent un rôle majeur dans l'aide aux personnes en difficulté et 79 % dans le maintien du lien social.

¹ sondage réalisé par téléphone au domicile des personnes interviewées les 24 et 25 septembre 2009 auprès d'un échantillon national représentatif de 1010 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Une nette majorité d'entre eux estime que les actions des associations en matière d'aide aux personnes en difficulté, en lien avec la santé et le chômage, **sont plus efficaces et adaptées que celles de l'Etat (72 %) ou celles des entreprises (76 %).**

Selon une grande majorité des Français l'emprunt national à venir doit donc financer directement aussi les associations.

Les associations sont considérées par les Français comme un acteur stratégique : 64 % d'entre eux estiment que l'emprunt national à venir, destiné à financer les investissements stratégiques de la France, devrait intégrer le financement direct des associations.

Une majorité d'entre eux (55 %) estime en effet que les associations n'ont pas les financements nécessaires à leurs missions alors que, dans le contexte de crise, elles ont des besoins importants.

Ils estiment que c'est majoritairement sur fonds publics qu'elles doivent être financées : à 72% ils estiment que les associations ont un besoin prioritaire ou important de subventions publiques.

Les Français apparaissent relativement moins favorables à une participation financière plus importante des usagers des associations et, ils indiquent à 65 % qu'à titre personnel ils privilégient la solidarité envers leurs proches et leur famille au don aux associations.

Les Français perçoivent l'emploi salarié dans les associations comme :

- **un emploi non délocalisable** : 8 Français sur 10 considèrent qu'il est particulièrement important de soutenir l'emploi associatif car il n'est pas délocalisable.

- **un emploi en expansion** : selon 82 % des Français, les emplois associatifs se développent rapidement parce les besoins ont augmenté en raison des difficultés économiques et, pour 71 % d'entre eux, en réponse au désengagement de l'Etat dans certains domaines.

- **un emploi engagé mais peu stable et moins bien payé** : Pour 79 % des Français, les salariés des associations sont perçus comme des **personnes engagées**, souhaitant améliorer la société. Mais l'emploi associatif est aussi perçu par 67 % des Français comme **moins bien payé** et par 66 % d'entre eux comme **moins stable**.

Ce sondage a été demandé à CSA à l'occasion du Forum national des associations et fondations par trois partenaires du monde associatif : Chorum (protection sociale), Crédit Coopératif (banque,) Maif (assurance) avec l'accompagnement de Viviane Tchernonog, chercheur au CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne, auteur de « Le paysage associatif français, mesures et évolutions »(Daloz 2007).

Leurs dirigeants répondent à vos questions (voir plus loin) : Brigitte Lesot, Directrice Générale Chorum, Hugues Sibille, Directeur général délégué Crédit Coopératif, Dominique Thys, Administrateur Délégué à la Direction Générale de la MAIF.

Le sondage est disponible sur les sites des partenaires et du CSA.

Associations... quelques chiffres clés (chiffres 2005)

- 1 100 000 associations

- Budget cumulé : 59 milliards d'euros (croissance en 6 ans à un rythme annuel moyen de 2,5 %, sensiblement plus rapide que celui du PIB)

- Volume d'emploi : 1 100 000 ETP (équivalent plein temps) et près de 14 millions de bénévoles qui représentent un volume de travail de l'ordre de 935 000 ETP.

PARTENAIRES

A propos de CHORUM

CHORUM est le nom de l'offre de prévoyance, santé, épargne, retraite et de services exclusivement dédiés aux entreprises et aux salariés de l'Economie Sociale et Solidaire. Les garanties sont co-assurées et mutualisées par deux opérateurs à but non lucratif : Médéric Prévoyance du groupe Malakoff Médéric et l'UNPMF, Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française. L'interlocution pour la mise en œuvre de la distribution et de la gestion des produits CHORUM est réalisée par la Mutuelle CHORUM.

CHORUM a créé CIDES, pôle de recherche et d'action pour promouvoir l'identité et les initiatives de l'économie sociale et accompagner l'entreprenariat social.

Sites : www.chorum.fr , <http://cides.chorum.fr>

Contact Presse : Stéphanie Aubert – Tél : 01 56 61 47 49 – stephanie.aubert@chorum.fr

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est, depuis plus de 40 ans, le partenaire bancaire de milliers d'associations, fondations, et organismes d'intérêt général ; qui tiennent une place essentielle dans notre société. Il les accompagne dans le développement de leurs activités, avec un réseau national d'agences, mettant à leur disposition ses savoir-faire de banquier. Banque coopérative, il entretient avec ses clients sociétaires une relation partenariale durable et de coproduction de réponses à leurs besoins.

www.credit-cooperatif.coop

Claude Sevaistre = 01 47 24 89 71 - claudesevaistre@credit-cooperatif.coop ;

Laure Capblancq = 01 47 24 80 64 - laurecapblancq@credit-cooperatif.coop

A propos du Groupe MAIF

1^{er} assureur du secteur associatif (avec plus de 110 000 associations sociétaires) et 6^{ème} assureur dommages des particuliers, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,7 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés Françaises, tous secteurs confondus. La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale. En 2008, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros.

En savoir plus : www.maif.fr

Contact presse : Sylvie Le Chevillier - Tel : 05 49 73 75 60 - Email : sylvie.le.chevillier@maif.fr

Questions

à Dominique THYS, Administrateur Délégué à la Direction Générale de la MAIF.

Les Français considèrent que les associations ont besoin de davantage de financements publics pour mener à bien leurs missions. Comment l'expliquez-vous ?

Cette enquête démontre que les Français considèrent les associations comme un acteur social de premier plan, quasiment au même niveau que les collectivités territoriales. Ils estiment donc, en tant que premiers bénéficiaires de l'action associative (et parfois acteur), que ces dernières sont très largement à la hauteur des missions pour lesquelles elles perçoivent des financements publics. Ajouté au fait qu'ils considèrent les associations comme l'acteur le plus efficace pour répondre, en cette période de crise, à l'augmentation des besoins sociaux, c'est en toute logique que les Français pensent que les associations ont besoin de davantage de financements publics. Mais il me semble également que ce regard très positif que portent nos concitoyens sur l'action des associations nous renvoie directement à une question fondamentale : la place de ces dernières dans le dialogue civil.

Les associations expriment de façon constante les difficultés qu'elles rencontrent pour trouver des bénévoles et pour les conserver. Favoriser l'engagement des citoyens vous paraît-il important ?

Cela me paraît être un enjeu crucial. L'engagement bénévole constitue, à côté de l'objet non lucratif, la spécificité associative. Il est le socle du projet associatif, le garant de sa continuité. Si les difficultés exprimées par les associations résultent certainement, en partie, de l'évolution de notre société, elles tiennent également à des problématiques d'information, de formation des bénévoles et de reconnaissance de la place de ces derniers. Je suis convaincu que nous pouvons compter sur l'ensemble des acteurs de la prochaine Conférence Nationale de la Vie Associative et sur la mobilisation du monde associatif pour trouver des solutions à cet enjeu essentiel. Si La MAIF a toujours été très sensible à la question de l'engagement, c'est bien entendu par ce qu'elle est l'assureur et le compagnon de route de plus de 110 000 associations et donc de plusieurs centaines de milliers de bénévoles, mais aussi par ce que son mode de gouvernance repose en grande partie sur l'engagement militant.

Questions

à Hugues Sibille, Directeur général délégué du Crédit Coopératif.

Les financements publics, qui représentent la moitié des ressources des associations sont appelés à se contracter (crise, déficits publics, ...) Quel autre choix les associations ont-elles pour maintenir ou développer leurs actions ?

La contraction des financements publics doit être considérée avec précaution, un trop grand désengagement public pourrait mettre certains pans associatifs à terre. Dans les secteurs d'intérêt général essentiels ces financements doivent rester à bon niveau et le principe de la subvention reconnu comme le demande la CPCA. Au-delà, il faut œuvrer à une diversification des ressources, variable selon les secteurs. Ici en augmentant le volume des prestations vendues, là en retravaillant les cotisations, ailleurs en étant plus professionnels dans l'appel à la générosité publique et le fund raising. Sur ces points, les associations peuvent se faire accompagner par des DLA (Dispositifs locaux d'accompagnement). Des outils nouveaux comme les fonds de dotation sont intéressants mais ne surestimons pas leur capacité réelle d'apports de fonds. Parmi les pistes de diversification il y a les produits d'épargne solidaire -dont le Crédit Coopératif est le leader - et en particulier l'épargne salariale solidaire. Enfin l'organisation de nouveaux partenariats concrets entre les associations et les entreprises, auquel œuvre également le Crédit Coopératif, peut être une piste comme le montre le partenariat de Système U avec Action contre la faim.

64 % des Français souhaitent que le grand emprunt national, destiné à développer les investissements stratégiques de la France, finance les associations. En quoi investir dans les associations est-il stratégique ?

Les Associations sont le premier laboratoire d'innovation sociale de France. Ce sont elles qui inventent des solutions à des problèmes, récents comme le Sida, la maladie d'Alzheimer ou plus anciens comme l'accueil des handicapés, l'éducation populaire, le tourisme pour tous, le sport... Il faut donc considérer l'innovation sociale comme un investissement, comme on le fait pour l'innovation technologique. Barak Obama a créé aux Usa un fonds pour l'innovation sociale. Le grand emprunt pourrait servir à financer un tel fonds en France. Il pourrait également servir à moderniser l'immobilier associatif avec des critères de qualité environnementale dans des secteurs comme le tourisme associatif, les foyers de jeunes travailleurs, les équipements associatifs d'accueil de handicapés, de personnes âgées...

Les Français accordent une grande confiance aux associations et les considèrent comme les acteurs sociaux les plus efficaces. Mais, plus surprenant, ils estiment que les associations jouent un rôle important dans le développement économique et social des territoires, et qu'elles sont même, dans ce domaine, les plus efficaces avec les collectivités locales. Qu'en pensez-vous ?

Les associations sont, avec les entreprises, les acteurs clefs du territoire. Ce sont elles qui constituent le capital social d'un territoire, c'est à dire le tissu de relations et de services sans lesquels on ne peut vivre : pratiquer un sport ou une activité culturelle, s'éduquer, faire garder ses enfants, prendre soin des personnes âgées... Non seulement les associations créent des emplois directs mais elles sont indispensables aux entreprises qui les entourent. C'est pourquoi la responsabilité sociale des entreprises est un vrai enjeu pour le monde associatif, en tant que partie prenante de cette démarche. Le développement durable du territoire passe par un nouvel équilibre de partenariats Associations-entreprises-collectivités locale ; cela s'appelle la Coopération et c'est notre métier.

Claude Sevaistre = 01 47 24 89 71 - claudesevaistre@credit-cooperatif.coop ;

Laure Capblancq = 01 47 24 80 64 - laurecapblancq@credit-cooperatif.coop

Questions

à Brigitte Lesot, directrice générale de Chorum

Les Français considèrent que les associations sont les acteurs les plus efficaces dans le domaine social. Pour autant, ils les reconnaissent aussi pleinement comme un acteur économique important, en matière de développement économique des territoires ou en tant que créateur d'emplois. Cette perception des associations vous surprend-elle?

Pas particulièrement. Quand on voit que les associations créent bien plus d'emplois que les entreprises depuis plusieurs années, développent de l'activité sociale et économique dans la proximité, il est normal que nos concitoyens l'appréhendent ainsi. Ils sont souvent les premiers usagers des activités et services associatifs, et leur perception est encore plus forte dans un contexte de crise et d'augmentation du chômage... Je pense d'ailleurs que les associations ne sont pas vues par les Français que comme « réparatrices » face à la crise. Nous sommes dans un contexte qui demande des solutions nouvelles et de nouveaux modèles, avec notamment la « croissante verte » et le développement durable, avec les évolutions démographiques. Il est certain que les associations auront un rôle structurant et croissant pour l'équilibre de notre société. C'est peut-être pour cela aussi qu'une majorité des Français souhaite que leur poids augmente au sein de l'économie de notre pays.

L'emploi salarié dans les associations est souvent plus précaire, moins bien payé, plus mobile, dans certains secteurs en tout cas. Et pourtant on assiste à une professionnalisation croissante du monde associatif.

Quels sont les enjeux pour les associations ?

Le premier enjeu, c'est bien la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle et des apports des associations. Celle-ci doit se traduire par des objectifs partagés et par des moyens à la hauteur des besoins pour développer des activités, des services et des emplois de qualité. L'évaluation des actions conduites est également primordiale. Dans certains secteurs en particulier, cette reconnaissance est une des conditions nécessaires pour rendre les emplois plus pérennes et renforcer les dynamiques de professionnalisation. Au-delà, il s'agit pour les associations de travailler sur les modalités et les conditions d'optimisation des emplois, en développant par exemple des pratiques de mutualisation. L'autre enjeu qui me semble important est l'organisation de parcours professionnels et de passerelles inter-structures au sein de l'économie sociale, mais aussi avec des entreprises du secteur lucratif. Les associations ont des savoir-faire à mettre en œuvre et à faire valoir pour montrer que l'on peut concilier engagement et professionnalisme, insertion et emploi durable, mais aussi réponses à des besoins des populations et réelle stratégie de développement et de gestion des ressources humaines.